

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE.

MP 2014-01

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché

Agence du Tourisme de la Corse. Service des Affaires Juridiques
17 Bd du Roi Jérôme BP 19. 20181 Ajaccio
Tél: 04.95.51.77.97 Fax: 04.95.21.57.93

2. Procédure de passation : La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée définie aux articles 26, 28 et 40 **du code des marchés publics.**

3. Objet du Marché : Le présent marché a pour objet l'impression des publications promotionnelles de l'ATC

Codes nomenclature CPV : 78 114100-0

4. Durée du marché :

Le présent marché est conclu pour 90 jours à compter de sa notification. Il n'est pas renouvelable.

5. Caractéristiques principales :

La forme du marché retenue est à bon de commande à prix unitaires (Article 77 du Code des Marchés Publics), sans minimum mais avec un maximum de **60 000 euros HT.**

Modalités de financement et de paiement : fonds propres de l'établissement

Imputation budgétaire : Compte 6236

6. Critères de choix des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue au regard des critères suivants :

Rang	Critère de jugement des offres	Coefficient de pondération
1	Valeur technique	60 %
2	Prix	40 %

7. Délai de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

8. Retrait du dossier et renseignements d'ordre technique :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il peut être retiré à l'adresse mentionnée au 1 ou sur la plateforme de dématérialisation :

<https://www.achatspublicscorse.com/demat> avec annonceur = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2014-01

Les Renseignements techniques peuvent être obtenus auprès de M. A. Alessandri Sylvain, (04.95.51.77.52) et Mme Albertini Nathalie (04.95.51.77.58)

9. Dépôt des offres au format papier ou sous forme dématérialisé :

Les offres devront être remises à la même adresse qu'au 1 du présent avis ou par voie dématérialisée : <https://www.achatspublicscorse.com/demat> avec annonceur = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2014-01

10. Date limite de dépôt des offres : le 21 février 2014 à 17 heures (heure française)

11. Date d'envoi à la publication : le 20 janvier 2014

Rang	Critère de jugement des offres	Coefficient de pondération
1	Valeur technique de l'offre	40%
2	Prix	40%
3	Délais	20%

12. Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres

13. Renseignements complémentaires administratifs

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande à l'adresse mentionnée au paragraphe 1. Les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard **6 jours** avant la date limite de remise des offres.

14. Renseignements complémentaires techniques

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires sur le cahier des charges qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard **6 jours** avant la date limite de remise des offres, une demande à l'adresse mentionnée au paragraphe 1. Une réponse sera alors adressée au plus tard **6 jours** avant la date fixée pour la réception des offres.

15. Retrait du dossier et renseignements d'ordre technique :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il peut être retiré à l'adresse mentionnée au 1 ou sur la plateforme de dématérialisation :

<https://www.achatspublicscorse.com/demat> avec annonceur = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2014-02

Les Renseignements techniques peuvent être obtenus auprès de Mme Laure-Hélène PERES (04.95.51.77.71)

16. Dépôt des offres au format papier ou sous forme dématérialisée :

Les offres devront être remises à la même adresse qu'au 1 du présent avis ou par voie dématérialisée : <https://www.achatspublicscorse.com/demat> avec annonceur = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2014-02

17. Rédaction des Offres / Prix : Les Offres devront être rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

18. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

19. Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

20. Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.